

## INFORMATION AUX MAIRES



### LE FRELON ASIATIQUE

S'EST BIEN INSTALLE DANS L'EURE :

**OUVREZ L'ŒIL POUR NOUS AIDER**

**A ASSURER NOTRE MISSION!**

Nous avons été mandatés par l'Administration (DGAL\*) pour suivre la colonisation de ce prédateur des abeilles, et gérer au mieux cette invasion.

### LES NIDS

Dès maintenant, vous pouvez découvrir des NIDS PRIMAIRES (jusqu'à 20 cms de diamètre), généralement sous abri. Ensuite viendront les NIDS SECONDAIRES, de grande taille (jusqu'à 80cms de diamètre), souvent à la cime des arbres. N'y touchez pas sans prendre de précaution : le frelon asiatique n'aime pas que l'on s'approche de son nid !

### L'INSECTE

L'insecte adulte est un frelon de 17à32 mm, de thorax noir, avec une bande orange sur l'abdomen, un liseré jaune sur le 1<sup>er</sup> segment, LE BOUT DES PATTES JAUNE, à la différence du frelon européen, un peu plus gros : 18à35 mm, de thorax noir, avec un abdomen à dominante jaune clair avec des bandes noires, LE BOUT DES PATTES BRUN.

En cas de découverte d'un frelon asiatique ou d'un nid de frelons asiatiques, si vous ne connaissez pas d'apiculteur ou d'agent sanitaire apicole(ASA) alertez soit M. FERMANEL (Tel.: 06-76-91-01-10), soit M. GARAUDEAUX (Tel.: 02-32-23-86-86). Nous vous en remercions.

\*D.G.A.L : Direction Générale de l'Alimentation

*N'HESITEZ PAS A ALLER SUR INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS, SURTOUT SI VOUS ETES CONFRONTES AU PROBLEME : DE NOMBREUX SITES SONT BIEN DOCUMENTES SUR LE SUJET.*